

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Le plan de lutte à la pauvreté : une responsabilité gouvernementale

Drummondville, le 9 mars 2017 – La Table nationale des Corporation de développement communautaire (TNCDC) souhaite réagir aux propos du ministre Blais, publiés dans Le Soleil le 2 mars dernier. En période prébudgétaire, la TNCDC et les 61 Corporations de développement communautaire (CDC) du Québec tiennent à réitérer l'importance que le gouvernement du Québec se dote d'un plan de lutte à la pauvreté ambitieux et structuré afin que l'on puisse se donner collectivement des moyens pour agir.

Au Québec, plus d'un million de personnes vivent dans la pauvreté. Pourtant, comme le précise le ministre dans son entrevue, « *les deux plans dont le Québec s'est doté depuis 15 ans pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'ont pas donné les résultats escomptés.* » Mme Marie-Line Audet, présidente de la TNCDC, répond : « *Les résultats n'ont pas été à la hauteur parce que les investissements et stratégies ne l'ont pas été non plus.* »

Aujourd'hui plus que jamais, la TNCDC croit qu'il est essentiel de renforcer les protections publiques et les politiques sociales afin de réduire les inégalités socioéconomiques et de mieux redistribuer la richesse. Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement doit développer un plan gouvernemental global et structurant. En outre, il incombe au MTESS et au ministre Blais de s'assurer de l'engagement de tous les ministères concernés et de la création de politiques harmonisées entre eux-ci.

Par ailleurs, à travers son prochain plan de lutte à la pauvreté, le gouvernement doit aussi démontrer sa reconnaissance du milieu communautaire. Les organismes communautaires supportant les personnes pauvres et exclues souffrent des compressions et des pertes de sources de financement causées par les mesures d'austérité. Si le ministre annonce « *des aides supplémentaires aux organismes épaulant des personnes pauvres et exclues, privées de réseaux sociaux* », nous souhaitons que cela se traduise par un accroissement significatif du financement à la mission des organismes communautaires.

En terminant, en lien avec la consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Mme Audet déclare que « *de nombreuses organisations ont participé par, le dépôt de mémoires et de présentations, à identifier les actions à poser pour bien soutenir les personnes vivant en situation de pauvreté. Nous espérons que nos revendications seront davantage considérées dans ce prochain plan.* » Le gouvernement affirme être fier de s'être donné une marge de manœuvre financière, il est temps de penser à ceux qui ont le plus souffert des compressions.

- 30 -

La Table nationale des Corporation de développement Communautaire (CDC) regroupe 61 CDC et près de 2500 organismes communautaires au Québec. www.tncdc.ca

Renseignements: Eve-Isabelle Chevrier, directrice générale, (819) 478-9647, dg@tncdc.qc.ca
Source : Table nationale des Corporation de développement Communautaire (TNCDC)

Mission de la Table nationale des Corporations de développement communautaire

Regrouper les corporations de développement communautaire (CDC) du Québec et les soutenir dans leur mission tout en faisant la promotion de la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.